

#Élections Chambre de Métiers :

L'U2P 71 s'engage pour porter la voix des 12 000 entreprises artisanales de Saône-et-Loire !

**Chalon sur Saône,
le 14 septembre
2021**

Contact presse :
Emmanuel LEBLANC
Secrétaire Général
03.85.90.97.70
e.leblanc@capeb71.fr

PAGE 1 SUR 2

L'U2P est l'une des 3 grandes organisations patronales Françaises. En Saône-et-Loire, elle réunit 4 organisations professionnelles qui représentent 15 000 entreprises artisanales et libérales.

U2P 71
5, rue George Eastman
CS 10026
71 102 CHALON-SUR-
SAÔNE Cedex
03.85.90.97.70
upa71@orange.fr



Une partie des candidats de l'U2P 71 – LA VOIX DES ARTISANS réunie à Chalon-Sur-Saône pour le lancement la campagne aux élections à la Chambre de Métiers

L'U2P 71 (Union des Entreprises de Proximité) et ses organisations membres représentatives de l'artisanat (CAPEB, CGAD, CNAMS) s'engagent avec conviction dans les élections à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, qui auront lieu du 1er au 14 octobre 2021.

A cette occasion, l'U2P 71 présente la liste « **LA VOIX DES ARTISANS** » qui sera conduite par Jean-Philippe BOYER, artisan coiffeur à AUTUN et Président sortant de la Chambre de Métiers. D'une moyenne d'âge de 49 ans, la liste la « VOIX DES ARTISANS », qui allie expérience et renouvellement, est composée de 47 candidats motivés, dont 20 femmes, issus de nombreux métiers de l'artisanat et représentant tous les territoires de Saône-et-Loire. Les candidats de l'U2P 71 se mettront au service exclusif des artisans et auront à cœur de défendre des valeurs de qualité, de savoir-faire, de proximité et de convivialité.

La Chambre de Métiers accompagne, forme, conseille, oriente les artisans à toutes les étapes de développement de l'entreprise, de sa création à sa transmission. Elle contribue aussi à la promotion de l'artisanat et au développement de l'apprentissage. Elle est donc essentielle à l'artisanat.

... / ...

... / ...

Jean-Philippe BOYER : « Notre volonté est de porter la voix de l'artisanat, de défendre l'identité de nos métiers et de faire reconnaître davantage la place et le poids des 12 000 entreprises artisanales de Saône-et-Loire dans l'économie locale. Nous voulons aussi accompagner avec efficacité et proximité les artisans au quotidien. J'invite tous les artisans à voter lors de ces élections pour montrer qu'il faut compter avec notre secteur. Ne rater pas l'occasion de prendre la parole, faites le meilleur choix pour l'avenir de votre entreprise, votez et faites voter pour la liste la « VOIX DES ARTISANS », une liste vous ressemble et qui vous rassemble ».

L'U2P – La Voix des Artisans s'engage à la Chambre de Métiers à :

- Assurer un service de proximité et de qualité à chaque artisan de Saône-et-Loire ;
- Préserver l'identité de l'artisanat, protéger la qualité artisanale, le geste artisanal et le savoir-faire artisanal ;
- Défendre la place des entreprises artisanales face aux grosses entreprises : penser aux petits d'abord ;
- Placer au cœur de notre action la simplification des formalités administratives ;
- Garantir une gestion performante des Centres de Formation d'Apprentis afin qu'ils répondent efficacement aux besoins des entreprises artisanales ;
- Mener une politique active de développement des activités artisanales dans le centre des villes et des villages ;
- Renforcer l'accompagnement des artisans, des porteurs de projet et des créateurs-repreneurs d'entreprise artisanale ;
- Défendre l'indépendance de l'artisanat et s'assurer que les CMA restent gérées PAR et POUR les artisans : s'opposer à la fusion des CMA et des CCI pour continuer à défendre les besoins spécifiques des entreprises artisanales.

> Retrouver toutes les infos utiles sur <https://lavoixdesartisans.fr>

> Suivre les candidats LA VOIX DES ARTISANS sur
<https://www.facebook.com/lavoixdesartisans71>

